

NAUVIALE *Info*

Novembre 2015





Intronisation des nouveaux élus St Bourou 2015.

Et voilà déjà le mois de Novembre avec son traditionnel bulletin d'information communale. Comme promis, notre équipe maintient son engagement d'une communication soutenue, Nous sommes donc heureux de vous présenter ce deuxième numéro de « Nauviale Info ». L'équipe communication n'a pas ménagé son temps pour vous proposer ces pages. En parallèle, notre nouveau site Internet « Nauviale.fr », remarqué par nos partenaires et amis, est maintenant largement opérationnel. Vous y trouverez au fil de l'année toute l'actualité et notamment l'ensemble des délibérations prises. Cependant, cette parution papier, accessible à tous, permet de faire une information annuelle sur l'ensemble des actions engagées et sur la vie associative de nos villages de Nauviale et Combret.

L'équipe garde son rythme d'un conseil municipal mensuel pour administrer notre territoire dans l'intérêt général. Nous souhaitons améliorer notre cadre de vie tout en maintenant les services essentiels et c'est dans cette optique que nous avons reconduit le dispositif d'organisation des temps péri-éducatifs malgré la fin de la période du fond d'amorçage et dans un contexte de baisse générale des dotations de l'Etat. Nos enfants ont la chance de bénéficier de bonnes conditions d'apprentissage au sein de notre école et ceci reste une des priorités du Conseil Municipal. Comme je l'avais évoqué, des travaux sur le groupe scolaire seront en principe engagés en 2016 afin de répondre aux enjeux d'économie d'énergie et d'accessibilité.

Sur l'aspect voirie que nous n'avons pas délaissé, l'acquisition d'un nouvel ensemble tracteur/épareuse permet à notre agent technique de mener à bien ses missions. Dans la mesure de nos moyens, nous avons également traité les difficultés ponctuelles sur notre réseau de 65 km de route en étroite liaison avec les services de la communauté de communes pour les voies classées d'intérêt communautaire.

Nous sommes également attentifs aux autres activités de notre commune. Ainsi, un travail collaboratif avec le bar/restaurant le Rougier nous a amené à la signature d'un nouveau bail. Nous souhaitons bonne continuation aux gérants afin qu'ils développent ce commerce pour le dynamisme de notre bourg.

La représentation de notre commune à l'extérieur fait partie également de nos priorités. Aussi, avec mes deux adjoints, nous n'avons pas hésité à porter nos projets, à rencontrer nos différents interlocuteurs que ce soit l'Etat, la Région, le Département ou les parlementaires. C'est dans cet esprit que nous avons déposé des demandes de subventions pour l'aménagement de l'école, des vestiaires du stade et de la cuisine de la salle des fêtes, opérations qui seront engagées en 2016.

Notre commune ne se résume pas qu'à une simple administration et divers travaux d'aménagement, Nauviale c'est avant tout un lieu où il fait bon vivre, c'est aussi une vie associative dense, un intergénérationnel fort et une volonté de bâtir ensemble. Les vœux du nouvel an, la visite d'une délégation de Fleury, les journées citoyennes et l'inauguration du blason sur le site de Beaucaire l'ont largement démontré. Aussi, ces éléments nous engagent.

Le conseil municipal prendra ses responsabilités dans les évolutions territoriales qui se profilent. Je veillerai à ce que la population soit associée aux décisions ultimes. A ce jour, nous n'avons pas pris part à la constitution de communes nouvelles (regroupement de plusieurs communes pour n'en créer qu'une seule nouvelle), d'abord parce que notre équipe est « jeune » et doit en premier lieu s'approprier le fonctionnement et les enjeux de notre territoire et ensuite nous pensons qu'un « mariage » doit se faire sur la volonté de partager des projets communs et pas uniquement sur l'opportunité de garder telle ou telle dotation. C'est dans cet esprit que nous souhaitons mutualiser nos outils de travail avec les communes voisines. Nous l'avons déjà fait avec certaines, sans exclusivité, et au fil des besoins : Marcillac, Salles la Source, Saint Christophe ou Saint Cyprien.

Soyons confiants en l'avenir car Nauviale, correctement desservi par le réseau routier entre Rodez et Decazeville, dispose d'habitants dynamiques, accueillants et attachés à leur histoire.

Très bonne lecture de ce deuxième numéro dont la première page affiche Combret et son château, un clin d'œil pour rappeler les richesses de notre patrimoine et l'unité de toute la commune.

Le Maire Sylvain COUFFIGNAL

Personnel Communal

Une équipe à votre service:

Administratif – Secrétariat mairie

Françoise BERTRAND

Adjoint administratif 1ère classe (100 %)

Technique – Bâtiments – Voirie

Thierry FOULQUIER

Adjoint technique 2ème classe (80 %)

Vie scolaire

Maryline CABROLIER

Adjoint technique 2ème classe (100 %)

Laurence LANDES-VOLTE

Adjoint administratif 2ème classe (35 %)

Agence Postale - Bibliothèque

Laurence LANDES-VOLTE

Adjoint administratif 2ème classe (45 %)

Mairie de Nauviale

Le bourg

12330 NAUVIALE

Téléphone:

05 65 69 85 25

Courriel:

mairie.nauviale@wanadoo.fr

Site Internet:

www.nauviale.fr

Horaires d'ouvertures:

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14H à 18 heures

Samedi matin de 9H à 12Heures

Blason Communal



Avant le 20 Septembre 2015, la commune de Nauviale n'avait jamais eu de blason. On peut retrouver sur notre commune quelques armoiries relatives à l'histoire du Château de Beaucaire comme notamment la clef de voute sur la porte d'entrée de l'église du bourg de Nauviale mais aucun blason officiel n'a été recensé.

Aidée bénévolement par M. Jean-François BINON, passionné de blasons rencontré via Internet, la municipalité de Nauviale a souhaité en créer un qui évoquerait les caractéristiques remarquables de sa commune.

C'est ainsi qu'à vu le jour le blason Nauvialois qui vous a été présenté sous un soleil radieux, sur le site du château de Beaucaire, le dimanche 20 septembre 2015, lors des journées du patrimoine.

LES ÉLÉMENTS DU BLASON:

- * la tête de cheval = attribut de saint Martin
- * les ondes = symbolisent le Dourdou et le Créneau
- * la tour ruinée = rappelle l'ancien château de Beaucaire
- * la tour entière = rappelle le château actuel de Combret
- * le léopard lionné = les armes du Rouergue
- * la croix occitane = rappelle l'appartenance à l'Occitanie (langue d'Oc).

DESCRIPTION HÉRALDIQUE:

Les amateurs de blasons pourront retrouver la description héraldique sur www.nauviale.fr



Depuis mi-janvier 2015 le site www.nauviale.fr est en ligne. Ce nouvel outil de communication était une volonté unanime et un engagement de toute l'équipe municipale. En complément à notre bulletin d'information municipal annuel, ce nouveau lien vous permet de pouvoir suivre l'actualité de notre commune au fil des informations et événements.



Quelles infos pouvez vous y retrouver ?

Vie Municipale :

Le mot du maire, l'équipe municipale, les commissions, délibérations, arrêtés/règlementation

Services:

Secrétariat de mairie, école garderie cantine, agence postale, bibliothèque, salle des fêtes, cyberbase, services intercommunaux (les liens vers le tout nouveau site web de la communauté de communes seront réalisés dès que ce dernier sera opérationnel), services en ligne (formulaires à télécharger...).

Associations :

Comité d'animation, US Dourdou, les boules Nauvialoises, les genêts d'or, société de chasse.

Economie (en construction):

Cette rubrique est en cours de construction, nous sommes en train de collecter les informations pour vous présenter : Commerces, artisans, services médicaux, s'installer à Nauviale.

Merci de vous manifester si vous constatez un oubli une fois la liste établie en ligne.

Histoire et Patrimoine :

Blason Communal, château de Beaucaire, Fleury en Moselle, Guerre 14-18, tour de France cycliste 1983, diaporama.

Actualités :

Quoi de neuf (articles au fil de l'eau), agenda des animations, bulletin communal, bulletin intercommunal, revue de presse, inscription newsletter .

Combien ça coûte ?

Entièrement réalisé et mis à jour en régie, nous avons souhaité un site simple à utiliser et compatible avec ordinateurs, tablettes et smartphones bien que cette compatibilité limite un peu les possibilités graphiques. Son coût annuel, nom de domaine et hébergement compris, est de 60 € TTC.

Baisse drastique des dotations financières de l'Etat :

C'est un sujet particulièrement préoccupant pour le financement des besoins des communes et des intercommunalités. L'Etat a annoncé une baisse des dotations de 12,5 milliards d'euros d'ici 2017. Globalement cela va forcément se traduire par une baisse des recettes de fonctionnement et par une forte diminution des dépenses d'investissement pour notre collectivité. Des enquêtes statistiques font état d'une chute prévisionnelle pouvant aller jusqu'à 25 % et, même allant au-delà : des chiffres de 30 à 40 % ont pu être avancés.



Pour la commune de Nauviale, voici les chiffres qui ont été notifiés par les services préfectoraux pour les deux dotations existantes. Pour l'année 2015 la dotation forfaitaire des communes est de 149.699 €. En 2014 elle était de 158.194 €. Par différence la baisse est de 8.495 €. Quant à la dotation de solidarité rurale elle s'élève à 39.132 € pour cette année. En 2014 elle était de 56.243 €. Elle diminue de 17.111 €. En effet, malgré une très légère augmentation de la fraction « péréquation » (2.343 €), la fraction « cible » de cette dotation a été supprimée pour notre collectivité (19.454 €).

Notre commune se trouve donc privée pour 2015 d'une ressource globale de 25606 €.

En dépit d'un recours gracieux, l'Etat maintient ces chiffres. Le Préfet considère notre commune comme trop « riche » car Nauviale est classé au 10403ème rang national alors que seules les 10000 premières petites communes sont éligibles. Vu l'importance de l'amputation financière, la collectivité a apporté son appui à la motion de soutien de l'association des maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les graves conséquences de la baisse massive des dotations. Pour l'instant, le gouvernement a mis en place un dispositif de prêt à taux zéro pour préfinancer les attributions au titre du fonds de compensation pour la TVA. C'est la seule mesure connue à ce jour à laquelle la collectivité adhère à défaut de mieux. C'est un dossier à suivre de près puisque d'autres baisses sont annoncées pour les années qui viennent.

RECETTES de FONCTIONNEMENT

INTITULE	POURCENTAGE	VALEUR en €
Dotations - Subventions	57.78	249 546
Impôts et Taxes	26.26	113 400
Autres produits de gestion	4.79	20 700
Produits services ventes	2.36	10 200
Résultat reporté	8.81	38 014
TOTAL	100	431 860

Quelques détails:

Dotations – Participations :

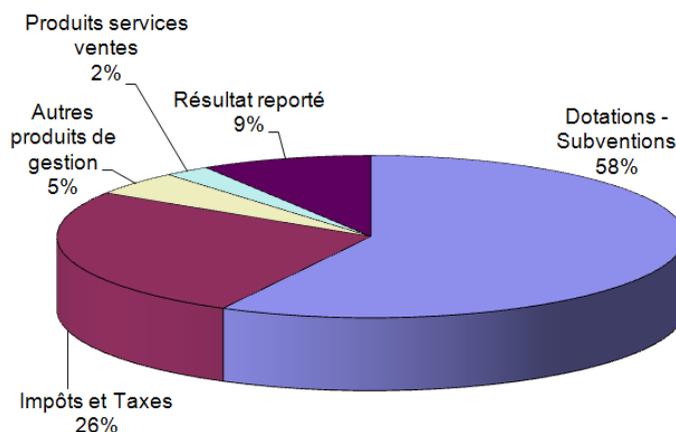
Dotations – Impôts

Autres produits de gestion :

Location des immeubles

Produits services ventes :

Services périscolaires (cantine – garderie...)



DEPENSES de FONCTIONNEMENT

INTITULE	POURCENTAGE	VALEUR en €
Charges de personnel	30.56	132 015
Charges à caractère général	29.48	127 350
Charges gestion courante	9.12	39 386
Charges financières	4.08	17 600
Atténuation de produits	9.20	39 722
Virement section Investissement	17.56	75 787
TOTAL	100	431 860

Quelques détails:

Charges à caractère général :

Cantine – Eau – Assainissement – Électricité – Combustible – Carburant – Fournitures diverses – Entretien bâtiments – Voirie – Matériel – Assurance – Transports scolaires – Frais affranchissement – Téléphone – Internet

Charges gestion courante :

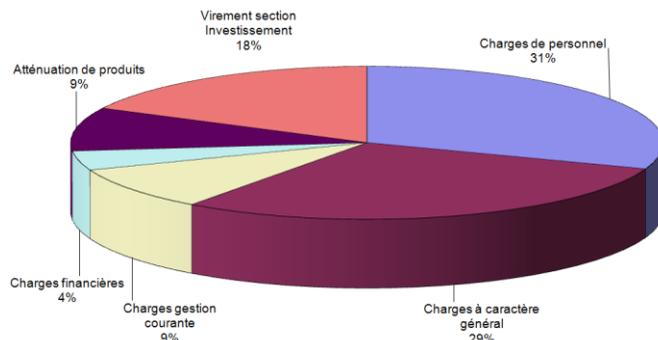
Indemnité maire + adjoints – Service incendie – Contribution SIAHVD – Subventions

Charges financières :

Intérêts emprunts

Atténuation de produits :

Participation à la Communauté de Communes



RECETTES d' INVESTISSEMENT

INTITULE	POURCENTAGE	VALEUR en €
Dotations-Fonds divers	6.09	21 293
Subventions investissement	24.09	84 160
Emprunts	37.21	130 000
Excédent de fonctionnement capitalisé	7.65	26 723
Produit cession immobilisation	3.27	11 422
Virement section fonctionnement	21.69	75 787
TOTAL	100	349 385

Quelques détails:

Dotations-Fonds divers :

Remboursement TVA sur travaux année 2013) - Taxe aménagement

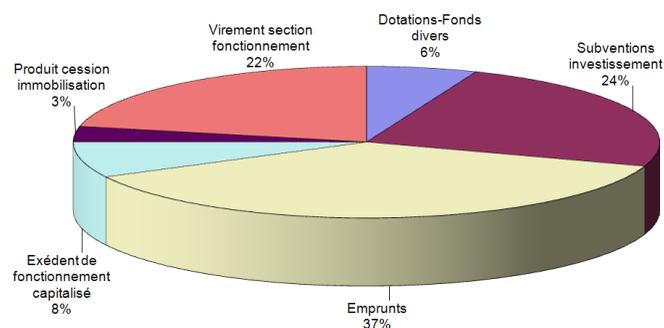
Subventions :

Subventions de l'Etat, Conseil Départemental et Conseil Régional
Excédent fonctionnement reporté :

Résultat de clôture en investissement de 2014 - Restes à réaliser de 2014

Produit cession immobilisation :

Vente ancien tracteur et ancienne épareuse



DEPENSES d' INVESTISSEMENT

INTITULE	POURCENTAGE	VALEUR en €
Remboursements emprunts	13.13	45 860
Immobilisations (Terrain-construction)	86.29	301 492
Solde d'exécution reporté	0.58	2 033
TOTAL	100	349 385

Quelques détails:

Remboursement emprunts :

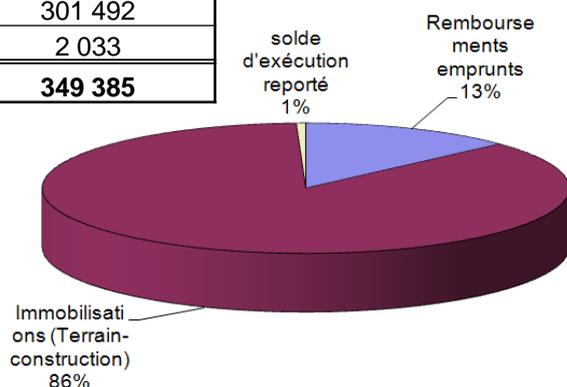
remboursement du capital des emprunts

Immobilisations :

Achat de terrain - Travaux bâtiments - Réseaux - Voirie, - Assainissement - Achat tracteur et épareuse

Solde d'exécution reporté :

Solde d'investissement de 2014





NAISSANCES

09 mars 2015	Rose BESCOND	(Labro)
27 avril 2015	Gabin BOUISSOU	(Lotissement Malrieu)
24 mai 2015	Ethan POUGET	(Lotissement Malrieu)
23 juin 2015	Maëline BOU	(Lacquier)
25 juillet 2015	Nawelle SOUYRI	(Malrieu)
12 Octobre 2015	Léa BATAILLOU GRIALOU	(Lotissement Malrieu)
16 Octobre 2015	Samuel PAULUSSEN	(Le Malpas)

MARIAGES

18 juillet 2015	Nicolas EUDE – Nathalie LEMIERE	(Rouquailol)
-----------------	---------------------------------	--------------

DECES

22 décembre 2014	Gérard BEDOS	(Les Perrières)
26 octobre 2015	Kenneth BUXTON	(La Dausse)

Hors commune – Inhumés sur la commune

22 mai 2015	Pierrette CAMPERGUE Veuve COULY	(St Martin de Lenne)
14 août 2015	Louis AUSSEL	(St Jean de Védas)
31 août 2015	Alain GINESTET	(Decazeville)

Transport Scolaire

Le terme "transport scolaire" ne concerne pas uniquement les élèves des écoles primaires, des collèges ou encore des lycées prenant le bus matin et soir pour se rendre de leur domicile à leur établissement et inversement. En effet, cette appellation inclue également les moyens de transport mis en place pour le déplacement des élèves handicapés. A ce titre, celui-ci constitue donc un service public administratif dont l'accès est soumis au respect du principe d'égalité. Les transports scolaires sont les "services réguliers publics routiers créés pour assurer, à titre principal et à l'intention des élèves, la desserte des établissements d'enseignement" (art. R. 213-3 du code de l'éducation).



Hors périmètre urbain (Agglomération de Rodez et communautés de communes de Millau Grands Causses et de Decazeville-Aubin), c'est au Conseil Départemental que revient la responsabilité de l'organisation et du fonctionnement de ces transports. Pour ce faire, ce dernier consulte le conseil départemental de l'éducation nationale.

En Aveyron, 12 000 élèves aveyronnais prennent quotidiennement les bus ou le train, le département étant divisé en 632 circuits (164 transporteurs) pour un coût annuel d'environ 15 millions d'euros.

Sur la commune il existe trois circuits :

- R105 E qui prend les enfants du Bousquet, Moulin d'Arjac et Luc-Haut pour les amener au bus à Nauviale
- R102A pour les enfants de Lacquier afin de les transporter vers les collèges de Marcillac
- R190A qui démarre de Grandvabre pour aller à Marcillac avec une halte à Nauviale.

De 2009 à 2013, le Conseil Général a accordé la gratuité des transports scolaires pour les familles. Pendant cette période, les communes, elles, continuaient à payer leur part.

Voici comment s'organise le financement des transports scolaires : il est réparti entre le Conseil Départemental, les communes et les familles, le prix de revient du transport scolaire d'un élève s'élève à environ 1100€ par an, réparti comme suit :

- la famille (12% du coût global)

Elle participe à hauteur de 130 € pour le 1^{er} enfant (100 € pour le 2^{ème}, 50 € pour le 3^{ème}, gratuit pour le 4^{ème} et plus)

- la commune (19% du coût global pour un demi-pensionnaire)

Les élèves dont la commune prend en charge cette partie, sont ceux domiciliés sur la commune et scolarisés dans l'école primaire, le collège ou le lycée (privé ou public) le plus proche. Pour l'année scolaire 2013/2014, la participation de la commune de Nauviale a représenté un coût global de **8501,03 €** :

- 7866 € pour 38 élèves demi-pensionnaires (207 € pour 3 trimestres)
- 635,03 € pour 7 élèves pensionnaires (90,72 € pour l'année)

Notre commune donne un avis sur les lignes de transports et leur modification éventuelle. Elle valide les élèves décomptés par le conseil départemental sur les différents circuits.

- le conseil départemental (environ 69% du coût global)

Il prend en charge le reste.

Il est à noter que la dernière loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a transféré la responsabilité du transport scolaire aux régions pour 2017.

Plus d'infos : <http://transports.aveyron.fr/thematiques/transport-scolaire>

S'installer à Nauviale

Le lotissement privé **Les Oliviers** vous propose 9 lots disponibles :

Un aménagement avec terrains à bâtir à vendre à partir de 44 € le m².

A l'entrée du bourg proche de la Mairie, de l'École et du Restaurant-Commerce, la Société Civile Immobilière Le Point du Jour a aménagé un terrain en bordure de la Rue du Pont pour accueillir de futurs résidents.

Les terrains sont orientés vers le sud et regardent le stade et la vallée du Dourdou.

Le projet tient compte des souhaits de la Commune en vue d'une intégration future dans le domaine public.

Il respecte les exigences en matière de mixité sociale et de qualité paysagère.

Il n'est pas sans rappeler que la Mairie a également accompagné le porteur de projet au cours de ses démarches auprès des différents services de l'état, afin de répondre notamment à la question de l'amenée publique en eau potable, électricité, téléphone et de la collecte des eaux usées et pluviales et ordures ménagères.

À partir de 44€/m² **À Vendre**
Terrains à bâtir

Lotissement " Les Oliviers "

Amenageur-Lotisseur SCI Le Point du Jour

Lots entre 536 et 1703 m²

Renseignements

06 08 68 40 03



www.lotissements-aveyron.fr
contact@lotissements-aveyron.fr

Permis d'aménager n° PA 01217112J3001 du 20 décembre 2013.

Renouvellement matériel



Avec un parc matériel très vieillissant, le conseil municipal a décidé du renouvellement du tracteur ainsi que celui de l'épaveuse.

Les membres de la commission d'appel d'offres, notre employé municipal Thierry FOULQUIER, les agriculteurs de notre conseil municipal Jean-Pierre GARY et Francis TOURNEMIRE se sont réunis pour définir un cahier des charges en fonction de nos besoins et du matériel proposé actuellement sur le marché (visites de marchands de matériel...)

Une fois le cahier des charges bien défini, la commission d'appel d'offres a ensuite mis en place une consultation en procédure adaptée début 2015.

Cet appel d'offres a été publié sur la plateforme des marchés publics www.e-aveyron.fr.

L'ouverture des plis nous a permis de faire un choix parmi 13 offres pour l'acquisition du tracteur (neuf ou occasion sans reprise) et 16 offres pour l'achat de l'épaveuse (achat neuf avec reprise de l'ancienne épaveuse).

Le 30 avril 2015, l'entreprise LAGARRIGUE (12200 Morlhon) a livré le nouveau tracteur.

Il s'agit d'un tracteur d'occasion CLAAS ARES 547 ATZ de 2009 avec 2153 h. Coût de cette acquisition : 32000 € HT.

Le 21 mai 2015, l'entreprise NOREMAT livrait la nouvelle épaveuse à notre commune. Il s'agit d'un modèle neuf PRODIGIA 45 avec un rotor de 1m20 de large achetée 22686 € HT. Notre ancienne épaveuse a été reprise toujours dans le cadre de l'appel d'offres au prix de 3421 € HT.

La reprise de notre ancien tracteur à 8000 € HT a été gérée en dehors de cet appel d'offres.

Travaux Voirie et Assainissement

Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication route de Labro et rue de l'église

Le montant des travaux pour la partie électricité et télécommunication était estimé à 50170 euros HT. Ceci a largement été financé par le SIEDA.

La commune de Nauviale a, quant à elle, pris à sa charge 20 % de la partie électrique et 50 % de la partie télécommunication.

Depuis la dépose des poteaux EDF et l'enlèvement des poteaux bois du réseau de télécommunication, tous les abonnés sont maintenant reliés via les câbles souterrains.

La réfection du réseau d'éclairage public dans cette partie a également été décidée, avec la pose de quatre mâts correspondant à l'éclairage existant.

La réfection partielle de la voirie, notamment sur les tranchées, est maintenant terminée.

Le coût total de l'opération payé par la commune se décline comme suit:

- Eclairage public 1957 € HT
- Enfouissement réseau télécom 6886 € HT
- Enfouissement réseau électrique 6591 € HT
- Voirie 2557 € HT

La prochaine étape sera la mise en place de panneaux afin de signaler l'entrée dans l'agglomération ainsi que la zone à 30 km/h.



Travaux La Ségade



Il s'agit de travaux routiers sur notre commune réalisés par la communauté de communes. En effet, nous avons demandé cette prestation en commission route sur ce secteur afin d'assainir la voirie et ainsi éviter les dégradations fréquentes dues à l'eau qui ne s'évacuait pas correctement. Au programme : création de fossés et de passages busés.

Début juillet, l'entreprise Colas titulaire du marché de la communauté de communes Conques Marcillac a procédé à la finition avec la mise en place d'un enduit bicouche sur les zones concernées. Le coût total des travaux s'élève à 12400 € HT.

Nous remercions les propriétaires riverains pour l'acceptation des nuisances dues à ces interventions.

Travaux à la Coupette

Des travaux de rectification d'un virage à la Coupette sur la voie d'intérêt communautaire ont été décidés.

Ce point dangereux (route étroite avec aucun accotement le long d'un enrochement abrupt) a pu être traité dans le cadre du programme annuel de la communauté de communes Conques-Marcillac.

La commune remercie le propriétaire riverain qui a cédé gracieusement du terrain pour mener à bien cette opération dans l'intérêt de tous.

Les travaux de terrassement et de revêtement sont maintenant terminés.

Le coût total des travaux s'élève à 2556 € HT (1787 € HT de terrassement et 769 € HT pour la rénovation de la chaussée).



Travaux à La Bastizou Basse

Au lieu dit La Bastizou ce sont 490 mètres de chaussée qui ont été repris :

- dérasement accotements,
- dérasement bourré central,
- reprofilage grave-émulsion,
- revêtement bicouche à émulsion de bitume.

Après consultation, le montant du devis signé à l'entreprise Grégory s'élève à 7468 € HT. Les travaux sur cette voie non communautaire ont été payés en totalité par la commune.



Nettoyage du Pont de Lacquier

Les ouvrages d'art méritent une attention particulière. C'est dans cet esprit qu'un nettoyage du Pont de Lacquier a été opéré début août par la commune.

Pendant deux jours, Thierry, notre employé technique, les riverains et les principaux usagers du pont ont travaillé d'arrache-pied pour redonner un vrai "coup de jeune" à ce remarquable ouvrage qui enjambe le Dourdou. Le pont a ainsi été débarrassé du lierre et des arbres qui l'envahissaient et mettaient à mal sa pérennité.

La municipalité remercie vivement tous ceux qui, en répondant favorablement à son appel, ont participé à cette opération.



Fauchage de la voirie

Le fauchage de la voirie a été réalisé sur l'ensemble des 65 km de voies communales grâce à la nouvelle épareuse.



Pendant la période estivale et notamment pour ces travaux de fauchage, les horaires de Thierry FOULQUIER ont été modifiés afin qu'ils soient plus en adéquation avec la réalisation de ce type de travail :

du lundi au jeudi : de 6h00 à 12h45, le vendredi : de 8h00 à 13h00

Nouveau : Dans un esprit de mutualisation, une convention a été signée avec la commune de Marcillac et nous assurons le fauchage de 11 km de voies de leur commune. La totalité de cette intervention sera financièrement prise en charge par la mairie de Marcillac. Ceci contribuera aux remboursements des emprunts engagés.

Curage des fossés

Le programme communal de curage de fossés a été réalisé par l'entreprise COSTES TPA en liaison avec notre agent technique municipal.

L'ensemble des voies non classées d'intérêt communautaire a été traité c'est à dire un linéaire de plus de 30 km pour un coût de 6240 € HT.



Le reste de la voirie sera réalisé dans un deuxième temps dans le cadre d'un marché intercommunautaire. Ce dernier concernera donc les voies de plusieurs communes. Nous suivrons ces travaux en liaison avec la technicienne voirie de la communauté de communes Conques Marcillac.

Passage piétons bourg de Navviale

Dans un souci de sécurité, le marquage des passages piétons a été refait, notamment aux abords de l'école et de l'accès au multiple rural. Coût de l'opération: 567 € HT.



Travaux de Point à Temps



Durant toute la semaine du 6 au 10 juillet, notre agent technique accompagné de deux agents de la commune de Saint Christophe Vallon ont parcouru la commune pour des réparations ponctuelles de la voirie. L'entreprise Costes TPA a fourni le matériel. Les zones privilégiées ont été celles qui n'avaient pas reçu de traitement l'année dernière. Le coût total de cette intervention s'élève à 5983 € HT.

Dans le cadre de la mutualisation intercommunale, Thierry a participé la semaine du 13 au 17 juillet aux travaux de point à temps sur la commune de Saint Christophe.

Merci aux employés pour ces travaux rendus difficiles par la canicule et pour leur disponibilité.

Radar pédagogique



Prêté gratuitement par les services de l'Etat (observatoire départemental de la sécurité routière) à la demande de la commune, un radar pédagogique temporaire a été installé.

Le but de ce radar était de sensibiliser les automobilistes au respect la limite de vitesse, dans la zone à 30 km/h, située en plein cœur du village et comprenant plusieurs passages piétons.

Il a ensuite été déplacé au niveau de la maison des associations, sur la RD901, pour une action dans le sens Conques-Rodez puis, sur la route de Labro, aux abords de l'école.

Il a également permis de comptabiliser les véhicules et leur vitesse en vue d'une étude de sécurité. Le correspondant "sécurité routière" au sein du Conseil Municipal est Jean PEGUES.

L'analyse des résultats au niveau de la traversée du bourg (en agglomération) est disponible dans le tableau ci-dessous :

Récapitulatif des vitesses pratiquées

Vitesse	Pourcentage
0 - 30 km/h	6.88 %
30 - 50 km/h	79.06 %
50 - 70 km/h	13.82 %
70 - 90 km/h	0.23 %
90 - 110 km/h	0.01 %
110 - 130 km/h	0 %
130 - 150 km/h	0 %
150 - 170 km/h	0 %
Supérieur à 170 km/h	0 %

Accessibilité aux bâtiments recevant du public

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a été prévue pour permettre à chacun une accessibilité totale à l'ensemble des établissements recevant du public. Dix ans avaient été prévus pour la mise en œuvre de cette nouvelle réglementation, la date butoir était donc le 1er janvier 2015.

Les derniers textes ont modifié ces dispositions afin de permettre aux propriétaires de pouvoir poursuivre et/ou réaliser l'ensemble des travaux d'accessibilité après le 1 janvier 2015 en échappant à la sanction pénale prévue.

Avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires des Etablissements Recevant du Public (ERP) et les Installations Ouvertes au Public (IOP) avaient la possibilité, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP). L'Agenda d'Accessibilité Programmé correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Conformément à la loi, la Commune de Nauviale s'est engagée à rendre accessible les bâtiments communaux qui ne l'étaient pas, ou bien, à demander des dérogations lorsque les caractéristiques techniques ne permettaient pas de le faire.

Sur délibération du Conseil Municipal, Monsieur le Maire a donc transmis un dossier à la Préfecture indiquant notamment les engagements de la collectivité pour rendre accessible le multiple rural et l'école primaire sous un délai de 3 ans. Il est à noter que la mairie, la salle des fêtes, l'agence postale et l'Eglise de Nauviale sont accessibles au regard de la réglementation, une attestation d'accessibilité a donc été produite. Enfin, des dérogations ont été sollicitées pour la maison des associations, la salle paroissiale et l'église de Combret.

Bail Multiple Rural

Le bail dérogatoire au statut des baux commerciaux qui liait la commune à l'EUURL Rey est arrivé à expiration le 30 septembre 2015. Par courrier du 8 juin 2015, la société locataire a fait part de son souhait de poursuivre l'activité au-delà de l'échéance. Sa demande ayant été acceptée par délibérations du conseil municipal du 9 juillet 2015 et du 1er septembre 2015, un nouveau bail portant sur les murs a été conclu le 24 septembre 2015 suivant acte reçu par Me Anne Teissier, notaire à Rodez.



La durée de ce bail commercial est de 9 années avec possibilité de résiliation triennale dans les conditions légales. Le loyer mensuel est de 800 € hors taxes, révisable tous les 3 ans, l'impôt foncier étant à la charge du preneur.

Salle des fêtes

Un sèche mains électrique a été installé au niveau des toilettes. Nous avons commandé des poignées extérieures pour faciliter l'accès à la salle depuis l'extérieur. Le projet d'aménagement de la cuisine suit son cours : devis en cours, dossiers de subventions déposés...Le conseil municipal souhaite collecter les besoins et les avis de toutes les associations avant d'engager les travaux.

École

Un projet global d'aménagement de l'école a été mené en vue d'améliorer ces bâtiments:

- économies d'énergie (isolation, menuiseries, système de chauffage...),
- accessibilité (sanitaires et rampe d'accès handicapés bâtiment école primaire...),
- modification et complément du réseau électrique et informatique existant.

La faisabilité de ce gros projet dépendra des subventions qui nous seront attribuées, les dossiers de demandes sont maintenant déposés.

Stade

Les vestiaires du stade nécessitent une réfection intérieure :

carrelage au sol, faïence murale et robinetterie au niveau des douches, peintures...

Les devis sont en cours, les dossiers de demandes de subventions sont déposés. Une réunion de coordination avec les dirigeants de l'US Dourdou sera proposée.



Salle paroissiale

Notre employé communal Thierry FOULQUIER a modifié le muret d'enceinte du presbytère pour améliorer l'accès à l'escalier de la salle paroissiale. Une minuterie a également été installée pour l'éclairage extérieur de cet accès. Ces travaux d'éclairage extérieur ont été réalisés en collaboration avec le relais de Nauviale et le financement a été entièrement pris en charge par la paroisse.

Agence Postale - Bibliothèque

Aidé de Gérard RAYNAL, Thierry FOULQUIER a rénové les portes d'entrée de ce bâtiment (réajustement, peintures...).

Toitures

Comme chaque année une visite de contrôle de l'ensemble des toitures des bâtiments communaux a été réalisée.

On notera cette année : pour le multiple rural, changement de quelques ardoises; pour l'école, réfection d'une gouttière et reprise d'un solin (dispositif visant à assurer l'étanchéité); remplacement de la chéneau écrasée à la salle des fêtes et enfin, réfection des chéneaux de l'église de Combret.

Le montant total des travaux réalisés est de 1351 € HT.



Logement école (étage)

Suite au départ des locataires, l'office public départemental des HLM de l'Aveyron a rénové cet appartement afin de pouvoir le relouer. La location et les travaux sont entièrement gérés par cet organisme. Le bail en cours contractualisé avec la commune arrivera à expiration en 2047. Pour rappel ce bail emphytéotique d'une durée de 45 ans a été signé en 2002.

Agence Postale et Bibliothèque

Agence postale et Bibliothèque

Le bourg
12330 NAUVIALE

Téléphone:
05 65 69 82 60



•LUNDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h15 à 15 h 45
•MARDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h15 à 15 h 45
•MERCREDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h 15 à 16 h 30
•JEUDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h15 à 15 h 45
•VENDREDI	10 h 00 à 12 h 10	14 h15 à 15 h 45
•SAMEDI (1 ^{er} du mois)	10 h 00 à 12 h 10	

La fréquentation de la bibliothèque est en augmentation, des habitués de la commune de St Cyprien viennent également bénéficier de ce service de proximité.

Vos dons de livres ont été très nombreux cette année notamment pour le rayon jeunesse. Grâce à votre générosité une série Mangas est désormais disponible. Nous remercions vivement tous les donateurs, cette générosité permet d'enrichir les rayons de notre bibliothèque, ce qui profite à tous.

Pour rappel, si un ouvrage est disponible à la Médiathèque Départementale, il peut être mis à disposition sous deux semaines environ dans votre bibliothèque de Nauviale. Lien Internet pour consulter le catalogue en ligne de la Médiathèque Départementale:

<http://bdp12-opac.c3rb.org/OPACNET/>



La municipalité de Nauviale a proposé deux journées citoyennes aux habitants et aux associations, le samedi 21 Mars et le 18 Avril 2015, afin de nettoyer le site du château de Beaucaire, nouvelle propriété de la commune.

C'est un grand plaisir de constater que les bénévoles ont répondu spontanément et massivement à cette « invitation ». En effet, près de 40 personnes de tous âges et des quatre coins de la commune se sont retrouvées avec tout le matériel nécessaire et la ferme volonté de nettoyer le site étouffé sous une végétation sauvage.

Ainsi, ce site a vibré au son des tronçonneuses, tracteurs et débroussailleuses, le tout orchestré dans la bonne humeur.

Et le résultat est là! Avec une vision du château depuis Nauviale et la vallée du Dourdou qui a profondément changée. De larges remparts, jusqu'alors noyés sous le lierre et la végétation, s'ouvrent maintenant à la vision de tous.

Une première sécurisation a également été faite pour rendre le site accessible. Cependant, il est indispensable que chacun fasse preuve d'une grande vigilance, particulièrement avec les enfants qui ne doivent pas être laissés seuls sur le site. En effet, le risque de chute est toujours présent.

Un grand merci à toutes et tous pour cette mobilisation et à très bientôt pour de nouvelles actions sur ce site prestigieux...





SAGESSE

VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

www.sagesse.fr

Le cabinet SAGESSE vous offre cet adhésif, blason de votre commune.

SAGESSE RODEZ

Adresse

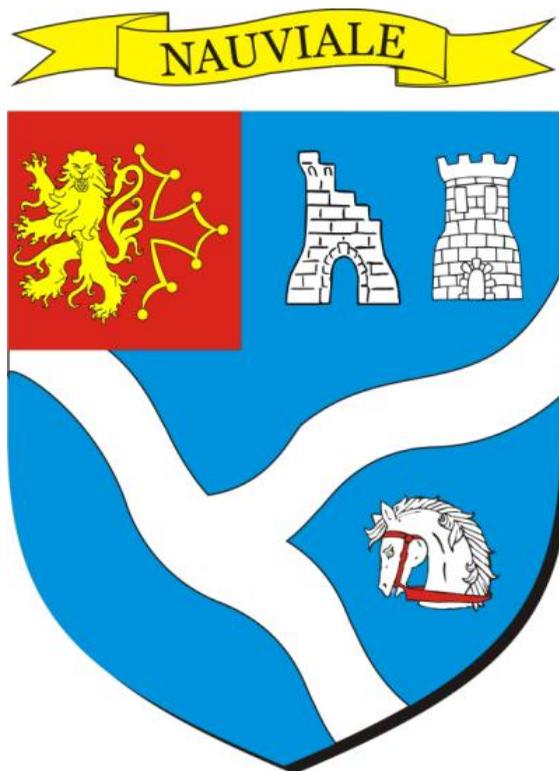
4 Avenue Tarayre
12000 RODEZ

Contact

Tél. : 05.65.42.84.10
Fax : 05.65.67.44.06
Email : rodez@sagesse.fr

Horaires ouverture

Lundi – vendredi:
8h30 - 12h00, 14h00 - 18h00.
Samedi:
9h00 - 12h00



SAGESSE

VOTRE COURTIER D'ASSURANCES

SAGESSE

SAGESSE : S.A.R.L de courtage d'assurance
au capital de 1 020 000€.

N°SIRET 340 973 775 00018 - N°Orias 07000197

École

L'école publique de Nauviale compte pour cette année scolaire 2014-2015, 26 enfants scolarisés.

L'organisation pédagogique est la suivante:

Mme GELY Sandra

4PS, 3 MS, 2 GS, 1 CP et 4 CE1

Mme SUCRET Karine (directrice)

1 CE2, 7 CM1 et 4 CM2

Mme CABROLIER Maryline, ATSEM

Ecole de Nauviale

Le bourg
12330 NAUVIALE

Téléphone:
05 65 72 81 26

Courriel:
0120525F@ac-toulouse.fr



Temps Scolaire

Le temps scolaire est organisé sur 4 jours et demi :

- de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 15h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis
- de 9h00 à 12h00 le mercredi.

Cantine

Les enfants de l'école prennent leur repas au restaurant Le Rougier.

Le prix du repas facturé aux parents est de 3,82 €, la participation de la commune est de 1,30 € par repas, le montant réglé au Rougier est de 5,12 € par repas.

Conseil d'école

Dans chaque école, le conseil d'école est composé du directeur de l'école, président de droit, du maire ou de son représentant et d'un conseiller municipal désigné par le conseil municipal, des maîtres de l'école, d'un des maîtres du réseau d'aides spécialisées intervenant dans l'école choisi par le conseil des maîtres de l'école, des représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école, et du délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école. L'inspecteur de l'Education nationale de la circonscription assiste de droit aux réunions.

Le conseil d'école adopte le projet d'école et le règlement intérieur de l'école, établit le projet d'organisation de la semaine scolaire et, dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.

A Nauviale, le Conseil d'école présidé par Karine SUCRET, directrice, s'est réuni chaque trimestre durant l'année scolaire 2014-2015.

Pour cette nouvelle année, la date du 3 novembre a été retenue. Sylvain COUFFIGNAL et Marie-Hélène CAVAILLES adjointe en charge de l'école et du budget y ont participé afin de présenter les actions du Conseil Municipal et répondre aux différentes questions sur ce sujet majeur.



Goûters

L'organisation du goûter collectif est maintenue pour les petits (PS-GS-MS-CP) au début des activités péri-éducatives. La participation financière de 0.50 € par jour sera facturée dorénavant au trimestre soit :

1^{er} trimestre : 21 € (soit 42 jours à 0.50 €)

2^{ème} trimestre : 19.50 € (soit 39 jours à 0.50 €)

3^{ème} trimestre : 13 € (soit 26 jours à 0.50 €)

Garderie

HORAIRES:

Accueil le matin à partir de 7H30 et le soir jusqu'à 18H45, le mercredi jusqu'à 12H30.

Le forfait annuel est de 85 € par enfant.

Planning des activités pour Septembre et Octobre 2015

	MARDI	JEUDI	VENDREDI
SEMAINE 1 du 01 au 04 sept	Présentation GRAND QUIZZ de la rentrée	Ballade à la rivière	Peinture sur galets (activité animée par Mireille)
SEMAINE 2 du 07 au 11 sept	Histoire du château de Beucaire racontée au château	Réalisation de la base d'un château fort	Réalisation d'un château fort (suite)
SEMAINE 3 du 14 au 18 sept	Tout le monde au Château... Goûter pour les petits Jeux pour les grands	Montage et assemblage du château (suite)	Montage et assemblage du château (suite et fin)
SEMAINE 4 du 21 au 25 sept	Expression corporelle	Confection d'un arc	Tir à l'arc 
SEMAINE 5 du 28sept au 02 oct	Jeux sportifs	Réalisation d'un heaume 	Réalisation d'une coiffe de damoiselle 
SEMAINE 6 du 05 au 09 oct	Jeux de balles	Réalisation du blason de la ville de Nauviale	Réalisation du blason de Nauviale (suite et fin)
SEMAINE 7 du 12 au 16 oct	Chasse au Trésor 	Semaine du goût Confection d'un gâteau	Goûter en commun dégustation des gâteaux préparés la veille

Retour sur quelques activités péri éducatives de l'année scolaire 2014-2015

Protection civile

Les enfants de l'école ont reçu la visite de la Protection Civile, en la personne de M. Capelle maître chien et de sa chienne Happy, tous deux par ailleurs heureux Nauviais depuis peu!.

M. Capelle a effectué une démonstration de recherche de personne et a donné des conseils sur les règles de sécurité à respecter avec un chien.



Sécurité routière

Dans le cadre du Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière, deux sessions de prévention routière ont été organisées en collaboration avec la MAIF, compagnie d'assurance partenaire de notre collectivité.

Cet évènement s'est déroulé en deux séances de 15h45 à 16h45 avec l'aide de nos conseillers municipaux Christiane SAULES et Jean PEGUES.



Les élèves ont eu un rappel des règles de sécurité en vue de l'obtention du permis piéton : visualisation d'un film pédagogique, connaissance des panneaux et mise en pratique avec la traversée du bourg de Nauviale en passant par différents endroits spécifiques (passages piétons, indications des points dangereux...).

Avec la progression des nouvelles technologies on a pu constater que les besoins des touristes en matière d'accès aux informations touristiques étaient en nette évolution. Afin de répondre au mieux à leurs attentes, l'Office du Tourisme a développé un site de séjour pour application mobile: Conques Marcillac Tour.

Cette application présente des informations géolocalisées au touriste connecté qui peut ainsi avoir accès très rapidement à des propositions de découverte à proximité, aux animations de la région ainsi qu'aux itinéraires de visites ou de randonnées.



TOUT VOTRE SÉJOUR AU PAYS DE CONQUES-MARCILLAC
SUR VOTRE MOBILE !

www.tourisme-conques.mobi/redirection

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION
« CONQUES-MARCILLAC TOUR »
ET PROFITEZ DE VOS VACANCES !

Available on the
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

CONQUES
MARCILLAC
TOUR

**Vous souhaitez disposer de toutes les informations pratiques pour votre séjour, des animations pour la soirée, des itinéraires de visites... ?
Téléchargez l'application « Conques-Marcillac Tour » sur votre mobile.**

COMMENT ÇA MARCHE ?

1/ Assurez-vous d'avoir une application pour scanner les QR codes, ou téléchargez-en une sur l'AppStore pour les Iphones, et sur Google Play pour les smartphones Android.

2/ Scannez le QR Code et laissez-vous guider !



Cyberbase et Point Emploi

Cet espace dédié à l'informatique et au multimédia est géré par l'association le Créneau.

La Cyber-base propose toujours deux activités principales :

- **des horaires d'accès libre** où les usagers peuvent venir consulter internet, rechercher des informations, pratiquer des logiciels... mais aussi être accompagnés individuellement par une animatrice sur rendez-vous.
- **des ateliers tous niveaux** pour progresser dans l'utilisation de l'informatique et des multimédias. *Exemples de thèmes : utiliser un ordinateur, découvrir internet, s'initier à la bureautique, la photo, la vidéo, créer un site web, améliorer son PC, retoucher ses photos...*

La Cyber-base, c'est également des projets avec les acteurs locaux : sensibilisation aux dangers d'Internet pour les collégiens des collèges Kervallon et St Joseph, suivie d'une soirée d'information pour leurs parents.

C'est aussi un projet inter-générationnel entre les résidents de la maison de retraite de Marcillac et des 3èmes du collège Saint Joseph qui se poursuit depuis maintenant cinq années.

C'est encore l'accueil de loisirs des ados de Marcillac pour les jeunes du territoire, dès la 6^{ème}, tous les vendredis soirs en périodes scolaires, de 17h à 20h.



Pour tout renseignement sur les horaires, les tarifs, les activités... consultez le site:

<http://www.midipyrenees.fr/Cyber-base-Conques-Marcillac>

Contactez également la Cyber-base au 05.65.47.05.97 ou par mail : cbbmarcillac@hotmail.fr

***Cyber-base de Conques-Marcillac
49 avenue Gustave Bessière –
12330 Marcillac Vallon
(en face des pompiers)***

Contact Association le Créneau: 05.65.71.75.32 ou par mail : lecreneau@wanadoo.fr

***Association le Créneau
Rue Pauline de Flaugergues - Cougousse –
12330 Salles la Source***



Le bon geste

On constate malheureusement trop souvent des dépôts (volontaires ou involontaires par méconnaissance ?) d'encombrants sur la zone réservée au tri des ordures ménagères (bacs jaunes, noirs, verres, cartons et papiers).

Voici des photos prises récemment qui sont très parlantes. Ces encombrants (restes de meubles, métaux et appareil électronique) doivent être absolument remis en déchetteries.



Qu'est-ce qu'un encombrant ?

Il s'agit d'un déchet provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de son volume ou de son poids, ne peut être pris en compte par la collecte usuelle des ordures ménagères. Il nécessite donc un mode de gestion particulier.

La plupart de ces déchets « encombrants » sont recyclables mais par un mode différent du tri classique jaune/noir.

On retrouve par exemple dans cette catégorie les vieux matelas, sommiers, meubles, ferraille, appareils ménagers, planches de bois, équipements sanitaires...

Ces déchets encombrants sont obligatoirement amenés en déchetterie (voir ci-dessous les zones de dépôts de notre communauté de communes).

Comment déterminer la bonne filière de tri ?

En plus des documents papiers qui nous aident à trier nos déchets, vous pouvez dorénavant utiliser un nouvel outil interactif « le mémo tri » consultable à l'adresse suivante :

<http://www.memotri.com/miniguide/communes?im=130>



INFORMATIONS UTILES

Déchetterie de Marcillac (Malviès)

Du Lundi au Vendredi de 14h à 18h30

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h30

05 65 71 72 01

Zone de dépôt de St Cyprien sur Dourdou

Lundi, Mercredi et Samedi de 13h30 à 17h00

06 87 89 45 35



Informations Communautaires

Le transport à la demande

Le Transport A la Demande (TAD) est ouvert à tous et vient vous chercher à votre domicile. Pour rappel, c'est un service public cofinancé par la communauté de communes de Conques-Marcillac, le conseil départemental de l' Aveyron et le conseil régional de Midi-Pyrénées.

Pour profiter de ce service, il suffit d'appeler SARL ARA Taxis au 06.07.19.32.98 la veille du transport.



Voici les nouveaux horaires et trajets proposés ainsi que les tarifs :

Vous habitez à	Vous souhaitez vous rendre à	Jours où cela est possible	Heures fixées		Combien ça coûte ?		Qui contacter pour se renseigner et réserver ? (réservation au plus tard la veille de votre trajet)
			Arrivée à destination	Horaire de retour	Aller simple	Aller retour	
Conques, Grand-Vabre, Noailhac, Sénergues, St Félix, St Cyprien	Saint Cyprien sur Dourdou	Jeudi	9h00	11h30	4.50 €	7.00 €	SARL Taxis Lample 04.71.49.95.55 ou 06.07.75.93.32
	Rodez	Mercredi	14h00	17h00	7.00 €	10.00 €	
	Decazeville	2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi du mois	9h00	11h30	7.00 €	10.00 €	
Mouret, Muret, Nauviale, Pruiens	Marcillac	Mercredi	9h30	11h15	4.50 €	7.00 €	SARL ARA Taxis 06.07.19.32.98
		Jeudi	16h00	19h00			
		Samedi	9h30	11h15			
	Rodez	Mardi	14h00	17h00	7.00 €	10.00 €	
	Gare de Saint Christophe	Tous les jours	Départ train de Paris	Arrivée train de Paris	7.00 €	9.30 €	Taxi de Clairvaux Mme DAFFINI 06.83.50.33.98
Balsac, Clairvaux, Marcillac, St Christophe, Salles la Source, Valady	Marcillac	Mercredi	9h30	11h15	4.50 €	7.00 €	Taxi de Clairvaux Mme DAFFINI 06.83.50.33.98
		Jeudi	16h00	19h00			
		Samedi	9h30	11h15			
	Gare de Saint Christophe	Tous les jours	Départ train de Paris	Arrivée train de Paris	7.00 €	9.30 €	
	Rodez	Mardi	14h00	17h00	7.00 €	10.00 €	
Nuces (liaison avec la ligne 204)	Mercredi	8h00	12h35	2.50 €	4.00 €		
13h15		17h50					

Le point info séniors

Le point info seniors est à la disposition des seniors de 60 ans et plus ainsi qu'à leur proches. C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information, de conseil, d'orientation et de coordination.

Cet accueil peut avoir lieu le mardi de 10h à 12h à l'EPHAD « résidence du Vallon » à Marcillac ou le jeudi de 10h à 12h à l'accueil de jour « les myosotis » à Saint Cyprien sur Dourdou.

Pour tout renseignements ou prise de rendez vous :
Comprendre Et Agir Pour Les Aines De Conques Marcillac - C.a.p.a.
05.65.42.29.33



Le Mot des Associations

Comité d'Animations

Le comité d'animation se porte plutôt bien, fort des 15 membres actifs au bureau et des 130 bénévoles qui se joignent à eux au plus fort de l'activité.

Les manifestations restent dans la tradition mais semblent plaire. Cette année c'était la 25ème édition de la Randorallye (et oui déjà) elle a réuni presque 1400 participants.

Alors à vos agendas, réservez d'ores et déjà votre week-end de l'ascension (il sera très tôt cette année puisque ce sera les 7 et 8 Mai). Nous avons besoin de vous pour l'organisation. C'est avec vous tous (bénévoles, institutions et partenaires) que nous arriverons à maintenir cette belle fête du sport nature dans notre petit village.



Nauviale a accueilli de nouveaux habitants, ils sont bien sûr les bienvenus, pour un petit coup de main ou pour intégrer l'équipe du bureau. Seule condition requise : venir avec sa bonne humeur.

Le bilan des autres week-end d'animation est plus que positif également. Nous aimons faire la fête ensemble et ça se voit (ci-dessous une photo du feu de la St Jean 2015).

Nous vous attendons avec vos idées nouvelles.

A très vite

Pour le Can

Les Co présidentes, Laetitia Andrieu et Céline Rey



L'ADMR DE ST CYPRIEN

Une jeune dame de 70 ans



L'ADMR fête ses 70 ans en 2015. Une vieille dame ? Oh ! que non !

Cette association d'aide à domicile en milieu rural est née après la guerre, à l'époque du baby-boom. Les temps ont changé, la population a vieilli...mais pas elle ! Son secret ? Cette grande famille de bénévoles qui l'entoure : 120 000 en France ! Chez nous elle a décidé de changer de nom et devient : ADMR DE ST CYPRIEN. Une coquetterie ? Non. Le 21 mai l'association a tenu son assemblée générale en présence des 2 nouveaux élus du département : Mr TIEULIE et Mme BUSSINGER, de plusieurs maires, des représentants des services sociaux et de santé.

En raison du nouveau découpage administratif, Mme Nicole CRISTOFARI, présidente, a fait adopter la nouvelle dénomination. Il est vrai que le siège social était à St CYPRIEN depuis de nombreuses années.

Deux nouveaux bénévoles (et bientôt un troisième) ont rejoint l'association cette année. Aide aux familles, aux personnes âgées ou fragilisées, garde d'enfants, portage des repas de Villecomtal à St Parthem ! Une offre de service diversifiée, fondée sur la qualité et le professionnalisme des 30 salariés de l'association qui interviennent chaque jour auprès de plus de 200 personnes. Quelle vitalité !

La certification AFNOR obtenue en 2014 et l'adhésion à la charte qualité du ministère du travail et de l'emploi sont la preuve de la qualité du service rendu.

Le goûter des vendanges partagé entre bénéficiaires, salariés et bénévoles participe au maintien du lien social pour les personnes âgées.

Les distributions de boîtes de chocolat en fin d'année par les bénévoles au cours de visites à domicile permettent souvent de rompre la solitude des personnes âgées et sont très appréciées.

Bien sûr qu'elle deviendra centenaire !

Renseignements :

ADMR St Cyprien

Rue principale

12320 St Cyprien

Tel : 05.65.61.40.37

Ouvert tous les jours du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h30.

Fermé le mercredi après-midi.

Bureau :

Présidente : Nicole CRISTOFARI (St Cyprien)

Vice-Président : René FOUGASSIES (St Cyprien)

Trésorière : Monique BREGOU (Sénergues)

Trésorière adjointe : Josette LALA (St Cyprien)

Secrétaire : Michel VALEGGI (Grand Vabre)

Secrétaire adjoint : Roger POUJADE (Grand Vabre)

Responsables de la commune Nauviale :

Françoise CAMPELS : 05.65.62.66.48

Danièle DELAGNES : 05.65.72.80.32

Toujours aussi dynamique, notre association a pour but de participer à la vie active et solidaire des retraités de notre village. Rencontres, repas, voyages, animations, tous ces programmes aussi variés sont un bon remède pour une bonne santé ! Et les idées de chacun sont toujours les bienvenues.

Aujourd'hui le club compte 125 adhérents .Les nouveaux inscrits sont toujours accueillis avec grand plaisir.

Présidents du club : Roger COULY (Tel : 05 65 72 91 50),
Alice LAGARIGUE (Tel : 05 65 69 85 47)

Vous êtes invités (sans aucun engagement de votre part) à l'assemblée générale qui aura lieu le 12 janvier 2016.



Rappel des activités passées et à venir en 2015 :

- . 13 janvier : Assemblée générale avec galette des rois
- . 28 février : Estofinade servie par le Rougier à Nauviale
- . 28 mars : Repas chevreau à l'oseille au restaurant du chemin de St Jacques à Noailhac
- . 30 Mai : Visite espace G. ROUQUIER à Goutrens et repas au Restaurant des Planques
- . 18 juin : Goûter amélioré à la salle des fêtes
- . 22 Juillet : Visite de la Domerie d'Aubrac, le parc du Gévaudan et les Mystères de la Lozère
- . 23 Septembre : Promenade en péniche sur le Canal du midi et visite des jardin de St Adrien
- . 28 Octobre :Goûter avec animation à la salle des fêtes
- . 13 novembre : Concours de belote Foot- genêts d'Or
- . du 16 au 19 novembre : Voyage au Pays basque, Festi'day
- . 28 et 29 novembre : Quine 3^{ème} Age – US Dourdou
- . 12 décembre : Repas de Noël des Genêts d'Or

Activités prévues en 2016 :

- . 12 janvier : Assemblée générale
- . 13 Février : repas stockfisch
- . 2 avril : Spectacle à la salle des fêtes
- . 26 avril : repas avec spécialité chevreau
- . fin mai –début juin : Voyage prévu sur plusieurs jours (à l'étude)
- . 21 juin : Goûter amélioré à la salle des fêtes
- . 15 septembre : Sortie d'une journée (destination à l'étude)
- . 27 octobre : Goûter à la salle des fêtes
- . 26 et 27 novembre : Quine foot-Genêts d'Or
- . 10 Décembre : Repas de Noël des Genêts d'Or

2014-2015 Saison mitigée

Saison compliquée surtout pour notre équipe une qui redescend en 1^{ère} division sur une décision abracadabrante et illogique de la commission discipline du district de l'Aveyron de football (soit disant pour une bagarre générale sur le terrain de Nauviale contre le club de St Laurent la Canourge).



Difficile d'accepter de telles décisions mais il faut se résoudre à continuer pour nous, pour les joueurs, pour nos supporters et préparer la nouvelle saison avec cette volonté qui fait notre force.

Nous avons quand même la 2 qui est remontée en promotion de 1^{ère} division avec un parcours admirable sous la houlette de « Manu » et « Libé » terminant 1^{ère} de sa poule. Notre première partie de saison avec l'arrivée tardive de l'entraîneur Patrick Mazars et le manque de sérieux de certains joueurs a plombé notre marche en avant.

La deuxième partie fut plus sérieuse et appliquée, mais il nous a manqué quelques points supplémentaires pour nous mettre à l'abri.

L'équipe 3 a assuré sa saison et continué à former les jeunes joueurs qui arrivent au club et qui font du foot un moment de détente entre copains fournissant quand même 8 joueurs pour le dernier match de la deux.

Les vétérans avec un effectif étoffé continuent de se faire plaisir et mettent en valeur leurs vieilles gloires.

Quelques jeunes viennent renforcer l'équipe des basketteuses qui utilisent maintenant plus souvent les gymnases de St Joseph et Kervallon mais les problèmes d'effectifs persistent toujours.

L'école de Foot Vallon est passée sous la direction de l'US Vallon devenant du coup un seul club « Foot Vallon ». Nous siégeons à la direction de cette école de foot car elle nous couvre pour les éventuelles montées. Nous avons participé à l'équipement d'une des équipes sous forme d'un jeu de maillots, de plus les 17 ans jouent sur le stade de St Cyprien et quelques plateaux de jeunes sur le stade de Nauviale.

Nouvelles recrues pour cette saison :

Nicolas Bescond, Perié Clément, Bazin Brian, Hugo Fayel, Rémi Flamain, Mehdi Guilmard, Yohan Houbbron, Thomas Joulia, Lucas Romulus, Olivier Gomes Valera, Gaetan Boyer, Fabien Bouissou, Florian Bouissou, Sylvain Ferreira, Romain Fayel (reprise), Guillaume Lecuyer, Pierre Cadars

Dirigeants : Isabelle Fayel (maman de Julian), Christian Boutonnet (papa d'Anthony), Joel Boutonnet (Papa de Jean Loup et de Gérald)

Départs : Pradels Rémi (Foot Vallon), Boyer Mickael (Bouillac), Akan Akbas (Lioujas), Guibert Sébastien (Villefranche)

Arrêt : Pradalier Arnaud, Bedos Ludovic, Servières Didier

Reprise après bébé et maison : Ginestet Mathieu, Ginestet Jérémy

Le prix des licences ne bouge pas et nous essayons toujours de trouver des sponsors et des mécènes en plus des manifestations pour assurer la vie du club.

Nous allons avoir du mal à digérer notre punition mais je compte sur l'esprit combatif de tous les licenciés pour surmonter ce coup du sort et rebondir, l'avenir appartient à ceux qui le construisent jour après jour en regardant devant.

Les promesses de construction d'un nouveau vestiaire à St Cyprien et le relooking des vestiaires de Nauviale nous donnent envie d'aller plus loin dans la seule voie qui peut permettre à nos jeunes footeux de s'exprimer sur les terrains tous les week-ends.

L'arrivée d'un nombre important de nouvelles recrues va aussi rajeunir nos effectifs et donner une nouvelle dynamique au club cher à mon cœur : l'US Dourdou.

Misons sur la volonté de tous pour faire de la saison 2015/2016 une magnifique saison remplie de joies et de bonheur.



Pedro et Yves – Les Présidents

Pour tous renseignements ou inscriptions :

Amandine SICHI (Basket) 06.40.20.60.05

Michel PONS (Foot) 05.65.67.44.96

Nicolas Iglesias (École de Foot) 06.37.32.96.66

Les Boules Nauviales

LA DER des DER à moins que ?

Le navire coule et dans l'impossibilité de motiver les licenciés actuels (7) nous allons devoir mettre la clé sous la porte après 12 années d'existence et le club en sommeil.



Comme annoncé l'année précédente, « année difficile », joueurs non motivés. Sans apport de sang neuf nous avons quand même participé aux éliminatoires district de Decazeville, au challenge de la Vallée du Dourdou et à l'élaboration et au lancement du couvert du Laminoir de Decazeville (ce nouveau boulo-drome couvert sera accessible dès le 2 Novembre 2015).

Le seul espoir reste l'arrivée d'un bouliste qui prendra la suite pour faire vivre le club lors de l'assemblée générale qui aura lieu en novembre.

Le Président PEDRO

L'association des parents d'élèves de l'école de Nauviale est repartie pour une année scolaire 2015/2016 riche en événements.



Après une assemblée générale début septembre, le nouveau bureau a organisé un pot de l'amitié dans la cour de l'école pour fêter la rentrée scolaire. Les animations planifiées durant l'année seront toutes aussi nombreuses et variées que par le passé. La grillée de châtaignes, la soirée de Noël (18 décembre), le quinzaine (31 janvier), la kermesse (12 juin) ainsi que le voyage scolaire compléteront les périodes de cours déjà agrémentées des diverses sorties culturelles, sportives ou éducatives que l'APE pourra soutenir financièrement.

L'année scolaire précédente, ce ne sont pas moins d'une vingtaine d'animations et de sorties que l'APE a pu proposer aux enfants. Il y a eu des sorties à la MJC, au golf et au cinéma de Rodez, la visite des musées Soulagés et de Montrozier (espace archéologique), etc...

Au sein de l'école, les interventions de la protection civile ont permis aux plus grands (CE-CM) de bénéficier de cours pour apprendre les gestes des premiers secours tandis que, lors de sa venue, Anne-Laure Bérodière (AL-TERRE à Saint Cyprien sur Dourdou) a initié chacun des enfants à la poterie.

Vous l'aurez compris, notre école n'a rien à envier à aucune autre, nos enfants peuvent continuer à grandir et à apprendre dans de très bonnes conditions.

Merci à vous tous!

Pour l'année 2015/2016, le bureau de l'APE est composé de :

Président : Charles RUIZ Co-présidente : Myriam TOURNIE,
Trésorier : Fabien GUIRAL, Trésorier adjoint : Pascal COUDERC,
Secrétaire : Pierre PANASSIE, Secrétaire adjointe : Patricia GARROTE.
Membres : Séverine ROLS, Sandrine LUANS, Agnès VERDIER,
Joël FUALDES, et tous les parents volontaires...



Spectacle de Noël 2014.

L'association Hygiénavie œuvre pour le bien-être de ses adhérents.

Hygiénavie est une association de prévention de santé et de bien-être au cœur d'une maison thérapeutique qui accueille ses adhérents de 14 heures à 20 heures . Pour l'année 2014-2015, ce sont 130 adhérents qui ont bénéficié de ces prestations.

C' est la seule association de ce type en Aveyron : elle œuvre tant dans la prévention primaire que secondaire (pour des personnes n'ayant pas de pathologie , pour s'entretenir et entretenir le capital santé par le biais d'activités sportives , sur le mental, sur la gestion du stress, avec des ateliers conférence, information, sensibilisation...), et tertiaire (dans le cadre d'une pathologie par l'éducation thérapeutique) .

Les utilisateurs sont des gens de la commune mais aussi des communes voisines.

L'accueil à la maison thérapeutique est assuré par Céline Giraud Kinésithérapeute, deux éducatrices sportives et des intervenants sur rendez-vous.

L'assemblée générale s'est déroulée le 11 Septembre à Nauviale devant une quarantaine de personnes (élus, utilisateurs dont 1/3 étant représentés par des hommes...).

Cette année, différents cours collectifs se sont organisés : concernant l'activité physique, des cours de gym d'entretien, douce, fitness....

Pour la gestion du stress et le travail de conscience, des cours de sophrologie – yoga.

Des soins de bien-être avec du massage, de la réflexologie plantaire, un hydrojet, du drainage par pressothérapie et par LPG, des soins minceur sont aussi proposés au sein de la structure par différents professionnels uniquement sur rendez-vous.

Le programme d'éducation thérapeutique (avec un financement de l'ARS) pour les patients dans les suites de cardiopathie ischémique (infarctus, stents, pontage...) animé par une équipe de professionnels de santé va cette année ouvrir son champ d'action à toutes les pathologies cardio-vasculaires, c'est-à-dire, l'hypertension, les suites d'accident vasculaire cérébral, l'insuffisance cardiaque....

Par ailleurs, Hygiénavie est partenaire de la MSA pour promouvoir et animer cette éducation thérapeutique cardiovasculaire sur le bassin de santé de Decazeville et Rodez.

Quatre conférences sur la nutrition, quatre ateliers d'initiation en sophrologie se sont aussi déroulés au cours de l'année.

Deux activités nouvelles s'ajouteront aux cours déjà en place : des cours de Pilates (amélioration posturale) et des cours de Lia (Low impact aérobic : activité cardiovasculaire en musique latino). Ces activités sont animées par des éducatrices sportives et un agenda est disponible sur le site.

Lors de cette assemblée générale, un cycle de quatre conférences a été proposé et mis en projet, avec comme thème, la cosmétique bio et l'ouverture sur l'environnement.

Cette soirée s'est conclue autour d'un apéritif.

Parole d'adhérente : Belle et sympathique structure où est réservé à chacun un accueil chaleureux, professionnel et compétent dans un cadre agréable et adapté où il fait bon aller.

Quelque soit ses difficultés et ses aspirations, cette structure répond aux besoins des gens de notre commune et de celles des environs : elle rayonne dans le secteur, permet une animation de notre bourg, de notre environnement et est aussi un lieu de convivialité, de rencontre (intergénérationnel...), de bien être où l'on prend soin de soi.



Les détails des activités sont consultables sur le site internet: www.hygienavie.fr

Coordinatrice des activités : Céline Giraud au 05/65/60/71/34





L'assemblée générale de notre association a eu lieu le 13 juin 2015 à la maison des associations. Le bureau démissionnaire comme le prévoit les statuts, a été renouvelé à l'identique Il est composé comme suit :
Président : G Raynal ; Vice-Président : C Hutasse
Secrétaire : S Volte ; Secrétaire adjoint : J Delagnes
Trésorier : T Escalier ; Trésorier adjoint : P Cabrol
Membres : J Boyer-Madrières, G Ladrech, D Cabrol.

La société de chasse de Nauviale compte un peu plus de 60 adhérents pour la saison 2015/2016, un chiffre légèrement en hausse. Durant la saison 2014/2015, la société a prélevé 6 lièvres et 32 chevreuils pour les espèces soumises à un plan de chasse. La population de chevreuils décroît et les sangliers (40 prélevés) sont aussi présents sur la commune ce qui ne manque pas de générer des dégâts aux cultures.

Chaque année à lieu un comptage effectué à la même période et de nuit. Le tracé reste identique sur routes ou chemins et s'échelonne sur 30 kilomètres.

Espèce	Nombre 2014	Nombre 2015
Lapin	10	19
Lièvre	9	12
Chevreuril	32	26
Bécasse	1	0
Renard	3	1
Blaireau	1	2
Chat	3	7
Chien	0	1

Le programme de recyclage des douilles restantes après le tir s'avère efficace et de nombreuses douilles sont remontées chaque année à la fédération départementale des chasseurs.

Pour l'année 2015/2016 :

Chasse aux chevreuils : 35 chevreuils à prélever

Chasse aux sangliers : La venaison sera consacrée en priorité pour le repas annuel, le quine et la belote.

Chasse aux faisans : Un lâcher a eu lieu pour l'ouverture du 13 septembre et un autre aura lieu en octobre.

Chasse aux perdreaux : Un lâcher pour l'ouverture début octobre.

Chasse aux lièvres : Le tir sera effectué par équipe de trois chasseurs durant 6 dimanches.

QUINE : le samedi 19 décembre 2015 à 21 heures

REPAS ANNUEL : le dimanche 28 février 2016 (ouvert à l'ensemble des habitants de la commune)

Pour la troisième année, le repas d'été dit des « dames » a pris un caractère particulier cette année. En effet, le bureau a souhaité mettre à l'honneur quelques « figures » de notre association. M Gombert Président de la fédération de chasse nous a honoré de sa présence et a remis les médailles départementales du chasseur.

Ainsi, à titre posthume, Henri Froment, Ricou, fut mis à l'honneur pour son implication et sa « force tranquille ». Il a su, maintenir un lien entre les générations, son dynamisme était un exemple pour beaucoup. Un bouquet de fleurs a été remis à Mme Froment son épouse.

Alfred Delagnes fut aussi honoré pour son dévouement à la cause de notre association. Il a donné sans compter pour que la maison des associations soit celle qu'on connaît à ce jour. Son épouse Huguette a, également, reçu un bouquet de fleurs. A tout deux un grand merci.

Marie Hélène Cavallés, première adjointe et représentante de la municipalité ce jour-là, retraçait le parcours associatif et le mérite des récipiendaires. Son discours fut apprécié de tous et c'est dans une ambiance de fête que les agapes ont pu débiter.

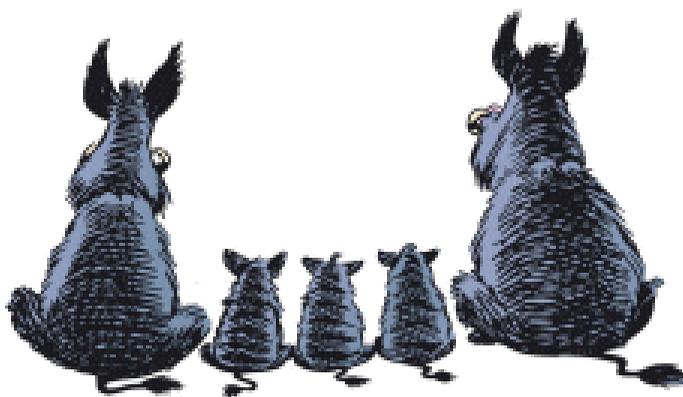


Je finirai cette info annuelle par un extrait du discours d'introduction prononcé lors de l'assemblée générale de la fédération nationale de la chasse. Ce discours est de Delphine Batho, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie :

« L'importance du monde de la chasse doit être reconnue. La chasse est plus qu'une activité loisir. Elle contribue au maintien d'une ruralité vivante, au travers d'une chasse populaire et démocratique qui participe à l'animation des territoires ruraux, comme je peux le constater dans le terrain. Cette chasse populaire et démocratique s'inscrit dans la tradition de la Révolution française qui, en abolissant les privilèges, a permis de transformer cette pratique aristocratique, en activité ouverte à tous. Cette tradition reste bien ancrée dans nos territoires. Le Président de la République vous l'avait dit, je tiens à vous le répéter ici : la chasse est un atout écologique, social et économique pour les territoires ruraux qu'il faut non seulement préserver, mais aussi développer. »

Gérard RAYNAL

Président de la société de chasse de Nauviale



Histoire

Les premiers maires de notre commune



La naissance de la commune en tant que telle remonte au XI^{ème} siècle. Puis, au XII^{ème} siècle le maire fait son apparition. Selon l'époque et les lieux, on parlera de *pairs*, d'*échevins* ou de *conseillers*.

Le mot *maire* trouve son origine dans un ouvrage de droit d'un abbé de Saint-Germain-des-Prés au IX^{ème} siècle. Il emploie le mot *maior* quand il parle du représentant du domaine : c'est celui qui administre le village pour le compte du seigneur.

A partir de la révolution en 1789, les agents municipaux (maires) sont élus au suffrage direct pour 2 ans et rééligibles, par les citoyens actifs de la commune, contribuables payant une contribution au moins égale à 3 journées de travail dans la commune. Sont éligibles ceux qui paient un impôt au moins équivalent à dix journées de travail.

C'est à partir de 1793 que l'on va retrouver ce terme d'agent municipal dans l'état civil des deux communes de Nauviale et Combret (elles seront réunies en une seule commune seulement en 1837).

On passe donc d'un état civil établi par le clergé (actes de baptêmes, mariages et sépultures rédigés par le curé du village) à un état civil tenu par l'agent municipal (actes de naissances, mariages et décès).

Le premier maire de Nauviale se nomme Jean François Laurens, il demeure à la Boutique. Il est à cette époque, avocat au parlement et juge de paix du canton de Marcillac, âgé de 38 ans et marié à Marie Anne Benazet originaire d'Aubin, il sera maire de Nauviale sur les périodes 1793/1795 et 1801/1802

Cette famille Laurens donnera par ailleurs plusieurs maires de Nauviale :

Jean Marie François Laurens né en 1784 fils du précédent, avocat et maire de Nauviale sur les périodes 1813/1830

Edmond Marie François Laurens né en 1829 fils du précédent et petit-fils du 1^{er} maire, aussi avocat et maire de Nauviale sur la période 1865/1870 et 1871/1879.

Combret étant aussi une commune en 1793, elle procède à l'élection, le 16 décembre 1792 du 1^{er} maire, il s'agira de François Manhabiale, cultivateur habitant le bourg, il sera par la suite maire de Combret sur les périodes 1792/1795 puis maire de Nauviale sur les périodes 1805/1813 et 1830/1838, date à laquelle il décède à l'âge de 70 ans.

Le second maire, Jean Dominicy originaire de la Marabaldie est élu en 1796.

A partir de 1803, les états civils des 2 communes, bien que distincts, sont rédigés par le maire de Nauviale, on trouvera alors les termes de « Mairie de Nauviale » suivi de « Commune de Nauviale ou Combret ».

Les maires vont se succéder avec une origine alternée (voulue ou pas ?) entre Nauviale et Combret.

Dimanche 31 mai 2015, Sylvain COUFFIGNAL et le Conseil Municipal ont lancé une invitation à tous les habitants de la commune pour recevoir une délégation du Conseil Municipal de FLEURY en Moselle (57). Ce rassemblement de plus d'une soixantaine de personnes a permis à chacun de connaître ou de se remémorer l'histoire qui unit nos deux communes pourtant éloignées de plus de 800 kilomètres.

En effet, lors de la guerre 1939-1945, l'offensive allemande commence le 10 juin 1940 (invasion des pays bas, Belgique, Luxembourg et France) et se termine le 22 juin 1940 par la défaite de l'armée française et la signature de l'armistice.

Les habitants de Fleury se retrouvent en territoire Allemand et les habitants qui souhaitent rester Français sont contraints de partir sous 48 heures.

La plupart d'entre eux partent alors par tous les moyens vers le sud de la France non occupée et c'est là que 3 familles de Fleury unies par des liens de parenté (beaux-frères ou belles sœurs) arrivent à Nauviale. Pourquoi leur venue à Nauviale ?

C'est grâce à un soldat aveyronnais, Basile Campergue, capitaine, que ces 3 familles vont se réfugier à Nauviale. Basile Campergue est l'oncle de Roger Campergue et frère d'Henri Campergue.

Cette rencontre a permis l'opportunité de touchantes retrouvailles entre quelques uns de ceux de Nauviale et Fleury qui s'étaient rencontrés à cette époque-là. Leurs récits tout aussi émouvants que cocasses ont ravis tous ceux présents lors de cette soirée organisée par la municipalité.

Attachés à cette page d'histoire commune et dans la continuité de nos échanges depuis plusieurs mois (contacts par téléphone, cartes de vœux, échange des bulletins communaux...), nous avons souhaité ce moment de rencontre, d'échange et de partage. Pérenniser la fraternité entre nos deux communes nous semble indispensable dans une période où les gens ont parfois tendance à se replier sur eux mêmes en oubliant dans cette vie moderne les traces du passé.



Nous recherchons ...

Nous faisons appel à tous les détenteurs de documents anciens sous tous les formats (photos, livres, films, ...) qui relatent de près ou de loin l'histoire de notre commune. Nous souhaitons en établir une copie afin de garder une trace pour les générations futures mais aussi alimenter la partie histoire des bulletins postérieurs et de notre site internet.

Calendrier des manifestations

13 14-15 29-30	Novembre 2015	Concours belote Genêts d'Or/US Dourdou Fête de la Saint Martin Quine US Dourdou (Nauviale)
18 19	Décembre 2015	Noël École Quine Société Chasse
3 31	Janvier 2016	11h00 Vœux de la municipalité Quine École
28	Février 2016	Repas Société Chasse
5	Mars 2016	Repas US Dourdou (Nauviale)
05-08 27	Mai 2015	VTT Nauviale Concours belote Us Dourdou
12 25	Juin 2016	Kermesse Ecole Feu St Jean
17	Juillet 2016	Marché de pays
25	Septembre 2016	Virades de l'Espoir

Mentions légales de publication

en application de la loi du 29 juillet 1881 et du Code général des collectivités territoriales (CGCT) :

Editeur ; Repro Copy 11 Boulevard Denys Puech 12000 RODEZ N° Siret : 38279742100031

Directeur de publication : M. Sylvain COUFFIGNAL

Responsable de la rédaction : M. Philippe SERVIERES

Responsable de la coordination et réalisation : M. Philippe SERVIERES

Crédits photos : services municipaux , élus locaux et associations locales

Publication Novembre 2015

Bulletin édité en 300 exemplaires et distribué gratuitement.

Dépôt légal des périodiques :

La Bibliothèque nationale de France (BnF) collecte exclusivement les bulletins municipaux des communes de la région Ile-de-France et des préfectures et sous-préfectures des départements des autres régions. Toutes les autres communes sont donc dispensées du dépôt légal éditeur de leur bulletin auprès de la BnF.

Sponsors:

Adhésif « Blason Communal »: Sagesse, 4 Avenue Tarayre, 12000 Rodez

Bulletin municipal: L'impression de ce bulletin a pu être réalisée grâce au soutien de la concession BMW MINI ESCAT, ZA Bel Air à RODEZ.